



Conseil économique et social

Distr. générale
16 décembre 2015
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-septième session

8-11 mars 2016

Point 4 i) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour information :
statistiques de l'environnement

Statistiques de l'environnement

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport, établi conformément à la décision 2015/216 du Conseil économique et social et à la pratique passée, rend compte des activités menées en 2015, notamment les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement, l'avancement des travaux méthodologiques (y compris sur les outils afférents au Cadre), la deuxième réunion du Groupe d'experts des statistiques de l'environnement ainsi que la formation et le renforcement des capacités aux niveaux régional, sous-régional et national. Il présente également le plan de travail pour la période 2016-2017. Les travaux prévus ayant trait notamment à la collecte, à la compilation et à la diffusion à l'échelle mondiale de statistiques et indicateurs relatifs à l'environnement, le présent rapport récapitule les résultats des opérations internationales de collecte de données sur l'environnement réalisées par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat entre 1999 et 2013 et contient des conclusions utiles aux travaux à venir, notamment ceux intéressant les objectifs de développement durable axés sur l'environnement. Il décrit aussi les grandes lignes d'un programme de travail pour l'amélioration des opérations régulières de collecte, de compilation et de diffusion des statistiques internationales de l'environnement. La Commission de statistique est invitée à prendre acte du rapport.

* E/CN.3/2016/1.



I. Introduction

1. À sa quarante-sixième session, tenue du 3 au 6 mars 2015, la Commission de statistique a pris acte du rapport du Secrétaire général sur les statistiques de l'environnement (E/CN.3/2015/26), dans lequel sont résumés les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Cadre de 2013 pour le développement des statistiques de l'environnement, les activités de coopération technique et de renforcement des capacités qui lui sont associées et les plans pour 2015.

2. Le présent rapport rend compte des activités menées en 2015, donnant notamment des informations sur l'état d'avancement de la publication et de l'utilisation du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement, le déroulement des travaux méthodologiques, la deuxième réunion du Groupe d'experts des statistiques de l'environnement, les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Cadre dans les pays, les activités de formation et de renforcement des capacités qui lui sont associées et les activités de collecte des données et de sensibilisation. Les tâches restant à accomplir et les plans pour la période 2016-2017 y sont également présentés. Dans un document de base accompagnant le présent rapport (voir par. 18 ci-après), on trouvera plus de précisions sur les activités de collecte et de diffusion de données de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat ainsi que d'autres organisations internationales.

II. Activités menées en 2015

A. Travaux méthodologiques

Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et Groupe d'experts des statistiques de l'environnement

3. Le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement a été transmis au coordonnateur pour un dernier examen détaillé et présenté pour la préparation de copie et l'impression en 2015. Le projet final de Cadre, soumis aux services d'édition, est consultable sur le site Web de la Division de statistique (<http://unstats.un.org/unsd/environment/fdes.htm>).

4. Les autres faits nouveaux intéressant le Cadre sont notamment la poursuite des travaux du Groupe d'experts des statistiques de l'environnement, qui aide la Division de statistique à élaborer des outils méthodologiques, en particulier le Manuel sur l'ensemble de statistiques de base de l'environnement, qui fournira des indications détaillées sur la manière de compiler des statistiques de l'environnement. Le Groupe d'experts a tenu sa deuxième réunion à New York en mars 2015. Le rapport de cette réunion peut être consulté sur le site Web de la Division de statistique (http://unstats.un.org/unsd/environment/FDES/fdes_eges2.html).

Manuel sur l'ensemble de statistiques de base de l'environnement

5. Le Groupe d'experts a examiné l'état d'avancement du premier lot de projets de chapitres du Manuel sur l'ensemble de statistiques de base de l'environnement. Il a été convenu que chaque fiche méthodologique devrait, entre autres, signaler les méthodes statistiques utilisées pour la collecte et la compilation des statistiques de l'environnement; donner des indications sur les métadonnées à fournir lorsque

l'application par un pays de la méthodologie recommandée n'est pas possible ou lorsque des définitions et des classifications nationales sont utilisées; et, le cas échéant, employer des définitions et des classifications compatibles avec celles figurant dans les questionnaires internationaux sur les statistiques de l'environnement.

6. Suite à la distribution du premier lot de projets de chapitres aux membres du Groupe d'experts pour examen et commentaires, les versions révisées ont été passées en revue à la deuxième réunion du Groupe d'experts et soumises à un nouvel examen par les pairs avant leur mise au point définitive. Les chapitres contenant des fiches méthodologiques sur des groupes de thèmes couverts dans le Cadre, ses sous-composants ou ses composants seront postés sur le site Web de la Division de statistique.

Outil d'auto-évaluation des statistiques de l'environnement

7. Suite à l'approbation du Cadre, l'Outil d'auto-évaluation des statistiques de l'environnement a été élaboré. Le Groupe d'experts a passé en revue la version révisée de l'Outil établie par la Division de statistique pour approbation finale et a noté avec satisfaction qu'il s'agissait d'un instrument très utile pour procéder à une évaluation du niveau de développement des statistiques de l'environnement et mettre au point une stratégie visant à renforcer ces statistiques dans un pays. En fonction de la structure institutionnelle nationale, il appartiendra soit au bureau national de statistique, soit au ministère de l'environnement, ou à une institution équivalente, de jouer un rôle de chef de file et de faire intervenir toutes les parties prenantes nationales pour la mise au point de l'Outil d'auto-évaluation.

8. La Division de statistique a depuis finalisé l'Outil d'auto-évaluation (l'introduction, la partie 1, sur la dimension institutionnelle des statistiques de l'environnement, et la partie 2, sur l'évaluation du niveau des statistiques). Les pays qui appliquent l'Outil d'auto-évaluation devraient être en mesure d'évaluer le degré de pertinence pour l'action à mener, de mettre en évidence les priorités nationales, les défis majeurs et les principales parties prenantes et sources de données, de déterminer les statistiques de l'environnement disponibles et les lacunes et, en conséquence, de mettre au point leurs programmes en matière de statistiques de l'environnement. L'Outil d'auto-évaluation a été appliqué avec succès dans des ateliers de formation régionaux et des initiatives au niveau des pays. Il est disponible en anglais et en français sur le site Web de la Division de statistique et est en cours de traduction vers l'arabe, l'espagnol et le portugais, en collaboration avec des institutions partenaires et des experts.

B. Mise en œuvre du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement, par pays et activités de formation et de renforcement des capacités

9. En 2015, la Division de statistique a organisé trois ateliers de formation distincts sur « Les statistiques de l'environnement à l'appui de la mise en œuvre du Cadre de 2013 pour le développement des statistiques de l'environnement ». Une formation a été dispensée aux États membres du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, lors d'une session tenue à Maurice en janvier, aux États membres de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), lors d'une session

tenu en République-Unie de Tanzanie en juillet, et aux États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, lors d'une session tenue au Togo en octobre. Ces ateliers se sont révélés extrêmement utiles pour renforcer les capacités nationales nécessaires à la mise en œuvre du Cadre et permettre aux statisticiens des bureaux nationaux de statistique et aux experts des ministères de l'environnement (ou d'institutions équivalentes) de mieux connaître et comprendre les nouvelles approches en matière de statistiques de l'environnement. L'atelier organisé avec la CAE a été la première activité du projet du Compte de l'ONU pour le développement intitulé « Prêter appui aux États Membres dans le domaine de l'élaboration et du renforcement des statistiques de l'environnement et de la comptabilité environnementale et économique intégrée en vue d'assurer un meilleur suivi du développement durable ».

10. Le Cadre est également utilisé dans le projet du Compte pour le développement intitulé « Appui aux pays en développement pour mesurer les progrès réalisés dans la création d'une économie verte », qui est en cours dans les régions de l'Asie et du Pacifique et de l'Amérique latine et des Caraïbes. Ce projet est axé sur le renforcement des capacités dont ont besoin les pays pour générer des statistiques de base, notamment les statistiques sur l'énergie, l'industrie, l'agriculture et l'environnement nécessaires à l'établissement d'indicateurs de l'économie verte et du développement durable. Des ateliers régionaux de formation ont été organisés en 2015 au Pérou et au Viet Nam pour offrir une formation sur certains indicateurs de l'économie verte et les statistiques les sous-tendant, l'objectif général étant de renforcer les capacités statistiques nationales indispensables pour produire et maintenir ces indicateurs. En outre, des missions d'assistance technique ont été dépêchées dans six des huit pays pilotes en 2015.

11. L'Institut national de statistique et de géographie du Mexique, conjointement avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, a piloté un projet régional sur les biens collectifs, qui a reçu l'appui de la Banque interaméricaine de développement, afin de renforcer les statistiques de l'environnement dans la région, en s'appuyant sur le Cadre et l'ensemble de statistiques de base de l'environnement et en adaptant l'Outil d'auto-évaluation, qui servira d'instrument pour la collecte de données dans la phase d'évaluation du projet.

12. Jusqu'à présent, plus de 50 pays ont recours au Cadre, à un titre ou un autre. Ce fort niveau d'intérêt manifesté en si peu de temps s'explique par la forte demande dont fait l'objet ce support, eu égard en particulier à son applicabilité aux objectifs de développement durable. Par exemple, en 2015, plusieurs pays, notamment le Brésil, le Burkina Faso, le Guatemala, l'Italie, la Jamaïque et Maurice, ont utilisé le Cadre pour étayer les systèmes de statistiques de l'environnement et contribuer à des produits comme les répertoires et les bases de données, entre autres.

C. Activités de collecte et de diffusion des données

13. La Division de statistique de l'ONU a réalisé sa première opération de collecte de données en 1999, sollicitant des données à 168 pays et régions. Six cycles de collecte de données ont eu lieu ultérieurement, le plus récent en 2013 au cours duquel des données ont été demandées à 173 pays et régions. Aux termes de

l'accord entre l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Eurostat et la Division de statistique, les pays et régions couverts par le questionnaire conjoint OCDE/Eurostat sur l'état de l'environnement n'ont pas été pris en compte dans la collecte de données réalisée par la Division de statistique. Les deux opérations de collecte de données sont bien coordonnées et les questionnaires sont pleinement compatibles avec l'emploi de définitions et de classifications identiques. Les indicateurs, qui font l'objet de collecte de données de la part d'autres organismes des Nations Unies et d'autres institutions internationales, ont été exclus du questionnaire de la Division de statistique et du PNUE sur les statistiques de l'environnement, de façon à permettre dans la mesure du possible à la Division de statistique de consacrer ses ressources limitées à des domaines plus ciblés et d'éviter des chevauchements dans certains tableaux. Dans les cycles de collecte de données de 1999, 2001 et 2004, la Division de statistique a obtenu des données sur l'air, les sols, les déchets et l'eau, mais une fois l'harmonisation opérée avec les autres collectes, à compter de 2006, la Division n'a collecté des données que sur les déchets et l'eau.

14. Bien que l'on tende à recevoir un plus grand nombre de données, de la part de davantage de pays et de régions, le taux de réponse est toujours insuffisant face aux besoins grandissants de statistiques de l'environnement. L'écart entre les valeurs collectées et validées et le total des valeurs qui pourraient être obtenues compte tenu des différentes séries de données et du nombre de pays ayant répondu tient au caractère relativement nouveau des statistiques de l'environnement, surtout dans les pays en développement

15. Le tableau 1 récapitule les réponses reçues au cours des sept cycles de collecte de données de la Division de statistique, par année de collecte de données. Les fluctuations du nombre total de questionnaires envoyés lors des sept cycles de collecte de données tiennent aux pays nouvellement indépendants, aux États Membres de l'ONU devenant membres de l'OCDE ou de l'Union européenne, entre autres.

Tableau 1
Récapitulatif des réponses pour tous les cycles de collecte de données, 1999 à 2013

	1999	2001	2004	2006	2008	2010	2013
Nombre total de réponses	49	62	68	78	83	83	81
Non-réponses	119	115	90	85	88	89	92
Taux de réponse (%)	29	35	43	48	49	48	47
Pays et régions ayant reçu le questionnaire	168	177	158	163	171	172	173

16. L'analyse des résultats du questionnaire au niveau régional fait apparaître des différences importantes dans le développement et la disponibilité de statistiques de l'environnement. Le tableau 2 donne un aperçu régional du nombre de réponses et des taux de réponse pour chaque cycle de collecte de données. Dans ce tableau, chaque année correspond à l'année où les données ont été collectées.

Tableau 2
Nombre de réponses et taux de réponse en pourcentage, par région géographique et par année de collecte des données^a

	1999		2001		2004		2006		2008		2010		2013	
	n°	%	n°	%	n°	%	n°	%	n°	%	n°	%	n°	%
Afrique	8	14	13	23	22	39	16	28	21	37	23	40	21	37
Asie	20	43	21	46	20	43	24	52	27	59	25	54	22	48
Europe	10	71	9	64	7	50	12	86	11	79	10	71	11	79
Amérique latine et Caraïbes	11	28	18	45	19	48	27	68	23	58	25	63	27	68
Océanie	2	13	1	7	–	–	–	–	1	7	–	–	–	–
Total	51	29	62	35	68	43	79	48	83	49	83	48	81	47

^a Les taux de réponse sont calculés en nombre de pays ou de régions pour chaque région géographique définie dans la liste M49 de la Division de statistique, telle qu'établie en 2013. La liste M49 des pays et régions, codes et abréviations peut être consultée à l'adresse : <http://unstats.un.org/unsd/methods/m49/m49alpha.htm>.

17. Du fait de leur pertinence directe pour les objectifs de développement durable, les données que la Division de statistique a recueillies et qu'elle recueillera à l'avenir sont extrêmement précieuses, en particulier pour les cibles associées à ces objectifs qui exigent des statistiques de l'environnement. Le tableau 3 présente le décompte des réponses pour certaines variables ayant un grand intérêt pour les objectifs 6, 11 et 12. Il convient de noter que les valeurs plus faibles attribuées à deux des variables des eaux usées sont principalement imputables au fait que ces données n'ont été collectées qu'une seule fois, à savoir au cours du cycle de collecte de 2013. Toutes les autres variables ont été collectées à de multiples reprises (sept fois dans certains cas), ce qui témoigne de l'intérêt d'une augmentation du nombre de réponses et d'une plus grande stabilité des séries chronologiques. Le décompte de réponses pour les données concernant 2010, 2011 et 2012 peut sembler moindre que celui afférent aux années précédentes car les données pour ces trois années n'ont été collectées qu'une seule fois (dans le cycle de collecte de 2013). Les années indiquées dans ce tableau sont celles pour lesquelles les données ont été fournies. Compte tenu de l'importance de la production de données nationales sur l'eau et les déchets pour favoriser la prise de décisions rationnelles et en connaissance de cause et eu égard au fait que ces données sont extrêmement pertinentes pour le suivi des objectifs de développement durable, il est essentiel d'améliorer la production de statistiques de l'environnement et donc de répondre au besoin important de formation et de renforcement des capacités dans ce domaine.

Tableau 3

Décompte des réponses par variables présentant une grande pertinence pour les objectifs et cibles de développement durable (numéro de la cible entre parenthèses)

	2000	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Eau							
Ressources renouvelables en eau douce (6.4.2)	26	31	25	24	17	19	17
Prélèvements d'eau douce (6.4.1)	41	50	47	43	31	29	25
Consommation totale d'eau douce (6.4.1, 6.4.2)	18	29	31	29	27	27	29
Population totale desservie par le secteur de la distribution d'eau (6.1.1)	27	34	35	35	27	28	27
Volume total d'eaux usées générées (6.3.1)	10	7	9	8	9	10	10
Eaux usées traitées dans des installations de traitement des eaux urbaines résiduaires (6.3.1)	20	13	13	13	14	16	15
Eaux usées traitées dans d'autres installations de traitement (6.3.1)	7	4	5	5	5	5	5
Eaux usées traitées dans des installations de traitement indépendantes (6.3.1)	8	1	2	2	2	2	3
Déchets							
Volume total des déchets urbains collectés (11.6.1, 12.5.1)	38	48	47	49	37	37	40
Déchets urbains gérés dans le pays (11.6.1)	26	28	31	28	21	21	23
Déchets urbains gérés dans le pays (recyclés) (11.6.1, 12.5.1)	15	25	26	23	17	17	18
Déchets urbains gérés dans le pays (compostés) (11.6.1)	12	18	19	17	14	14	20
Déchets urbains gérés dans le pays (incinérés) (11.6.1)	14	21	24	21	18	19	20
Déchets urbains gérés dans le pays (enfouis) (11.6.1)	23	27	30	28	26	26	29

18. On trouvera dans le document de base accompagnant le présent rapport une analyse plus approfondie de toutes les variables relatives à l'eau et aux eaux usées pour lesquelles des données ont été recueillies au cours du cycle de collecte de 2013. Ce document contient également un tableau récapitulatif des opérations régulières de collecte auprès de sources nationales et de diffusion de données primaires internationales sur les questions d'environnement entreprises par l'Organisation des Nations Unies, ses institutions spécialisées, les organisations intergouvernementales et dans le cadre des conventions.

19. Accessoirement, la Division de statistique établit et diffuse des indicateurs environnementaux et des statistiques de l'environnement à l'échelle mondiale sur 10 thèmes pour lesquels des indicateurs peuvent être établis, en tirant parti d'un large éventail de sources statistiques. Les thèmes et les tableaux d'indicateurs sont choisis en fonction des besoins du moment en matière de statistiques internationales sur l'environnement et de la disponibilité de données comparables à l'échelle internationale. On trouvera des tableaux d'indicateurs et des diagrammes d'une qualité relativement satisfaisante et couvrant un assez large échantillon de pays et de régions, ainsi que des liens vers d'autres sources de données internationales, sur le site Web de la Division de statistique (<http://unstats.un.org/unsd/environment/qindicators.htm>).

D. Activités de sensibilisation

Réunion organisée en marge de la quarante-sixième session de la Commission de statistique

20. Une réunion parallèle sur le thème du « Renforcement des statistiques de l'environnement pour le suivi des objectifs de développement durable » a été organisée à l'occasion de la quarante-sixième session de la Commission de statistique, tenue en mars 2015 à New York. Durant cette réunion, il a été montré que, pour près de la moitié des cibles associées aux objectifs de développement durable, des statistiques de l'environnement sont nécessaires pour calculer les indicateurs potentiels. Aux fins de cette analyse, un tableau de correspondance entre les objectifs de développement durable et leurs cibles et les statistiques de l'environnement figurant dans l'ensemble de statistiques de base de l'environnement contenues dans le Cadre a été présenté par la Division de statistique et examiné avec les participants, essentiellement des statisticiens en chef des bureaux nationaux de statistique, dont plusieurs ont également fait des exposés. Tous les exposés sont consultables sur le site Web de la Commission de statistique (http://unstats.un.org/unsd/statcom/statcom_2015/seminars/environment/default.html).

III. Plans pour la période 2016-2017

21. Au cours de la période 2016-2017, les travaux concernant la mise en œuvre du Cadre viseront principalement à : a) finaliser le deuxième lot de fiches méthodologiques du Manuel sur l'ensemble de statistiques de base de l'environnement; b) encourager et faciliter l'utilisation de l'Outil d'auto-évaluation des statistiques de l'environnement dans les pays; c) traduire le Cadre dans toutes les langues officielles de l'ONU; d) continuer d'élaborer des matériels et supports de formation pour favoriser la mise en œuvre du Cadre dans les pays; e) poursuivre les deux projets financés par le Compte pour le développement et appuyer d'autres activités de formation et de renforcement des capacités. Ces activités seront menées en collaboration étroite avec le Groupe d'experts des statistiques de l'environnement.

22. En outre, les activités suivantes seront entreprises par la Division de statistique : a) élaboration d'un référentiel des études environnementales spécialisées et des questions concernant l'environnement posées dans les recensements; et b) huitième cycle de collecte de données au moyen du questionnaire sur les statistiques de l'environnement de la Division de statistique et du PNUE.

IV. Décision que la Commission est invitée à prendre

23. La Commission est invitée à prendre acte du présent rapport.
